

CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS-DE-CALAIS

Assemblée générale

Euralens

Vendredi 10 avril 2009

**Compte rendu de la réunion
Adopté lors de l'Assemblée Générale
du 2 octobre 2009**

Membres présents :

M. PERCHERON, Président du Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, Président d'Euralens
M. LOYRETTE, Président-Directeur du Louvre représenté par **Mme LAMY**, Chargée de mission Grands Projets
Mme PETONNET, Sous-préfet de Lens
Mme DUNEUFJARDIN, Conseillère Régionale
Mme WONTERGHEM, Conseillère Régionale
Mme APOURCEAU-POLY, Conseillère Régionale
M. PERRAULT, Membre du CESR
M. BARBARET, Administrateur Général du Louvre représenté par **Mme LAMY**, Chargée de mission Grands Projets
Mme CLIN, Conseillère Générale
M. VANCAILLE, Président de la Communauté de Communes de Lens Liévin
M. BAVAY, Président de Culture Commune
M. DELCOURT, Maire de Lens, Président du Centre Hospitalier de Lens
M. ROBERT, 1^{er} adjoint au maire de Lens
M. CORBISEZ, Président de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin
M. ROLOS, Président de la Mission bassin minier
M. KUCHEIDA, Président Association communes minières, Président EPINORPA, Maire de Liévin
M. MAGNAVAL, Président Chambre de Commerce et d'Industrie de Lens
M. MORZEWSKI, Président de l'Université de l'Artois
M. CARON, Président de la Mission bassin minier Unesco, Maire de Loos-en-Gohelle
M. KEMEL, Maire de Carvin
M. DEPREZ, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
M. MARTEL, Président du Racing club de Lens
M. GOOLEN, Président de la Direction Régionale de la SNCF représenté par **M. SCOUARNEC**, Directeur de Développement
M. VAIRON, Président de l'Association Louvre-Lens
Mme WATINE, Présidente de l'Office de tourisme et du Patrimoine Lens-Liévin
M. ROBITAIL, Maire d'Avion
M. BAUDE, Maire de Méricourt représenté par **Mme BLANCHART**, Responsable Service Citoyenneté
M. VENDEVILLE, Maire de Courcelles-Lès-Lens
M. DEFRANCQ, Maire de Dourges
M. PILCH, Maire de Courrières
M. DUQUESNOY, Maire d'Harnes
M. JAKUBOSZCZAK, Maire de Bénifontaine
M. KRUSCKA, Maire de Loison sous Lens
M. LEMAIRE, Maire de Bully les mines
M. DESJARDINS, Directeur régional Caisse des Dépôts et Consignations
Mme SPLINGARD, Présidente du Comité régional du tourisme
M. DUPORGE, Président Maison Emploi Lens Liévin
M. SAINT-ANDRE, Maire de Béthune
M. BOUCHEZ, Maire de Fouquières-lez-Lens
M. CHAMPIRE, Maire de Grenay
M. URBANIAK, Maire de Mazingarbe
M. LETURQUE, Conseiller Régional

M. ALPERN, Conseiller Régional
M. BERTON, Directeur Général Adjoint CCI de Lens
Mme BOURDON, Conseillère Régionale
M. BOYS, Conseiller Régional
M. CATRY, Assistant de M. LETURQUE
M. DARRAS, Directeur de Cabinet, Conseil Régional
M. DHAU-DECUYPERE, Directeur Mission Bassin Minier
M. GUILLEMINOT, Directeur Général Adjoint Conseil Régional
Mme HEEMSKERK, Chef de Projets Culture et Entreprises, Conseil Régional
M. HERY, Agence Cassiopée

M. KLECZEWSKI, Service Communication CRCI
M. KUCINSKA, Conseiller Technique CUDL
Mme LAMARRE, Directrice Culture Commune
M. LOWYS, responsable TIC, Chambre de Commerce et d'Industrie de Lens
M. MASSET, Directeur Général Adjoint, Grands Projets Régionaux, Conseil Régional
Mme PERCHERON, Chargée de mission au Cabinet du Président, Conseil Régional
M. PETTE, Directeur de Projet Louvre-Lens, Conseil Régional
M. SOYER, Directeur Général Adjoint, Conseil Régional
M. SUBILEAU, Directeur Général, SAEM Euralille
M. THERET, Chargé de mission au Cabinet du Président, Conseil Régional
M. DELZANT, Directeur Général des Services, Conseil Général du Pas-de-Calais représenté par **M. DURY**

Excusé(e)s :

Mme AUBRY, Présidente Aire de Coopération Métropolitaine
Mme BALDUYCK, Directrice de la Communication, Conseil Régional
M. BEHAGUE, Directeur du Développement Territorial
M. DELECLUSE, Directeur Général des Services, Conseil Régional
Mme FERREY, Chef de Projet Culture, Conseil Régional
Mme LAFORCE, Directrice de la Culture, Conseil Régional
M. LEGRAND, Directeur Projet Louvre-Lens, Musée du Louvre
M. ROMAN, Premier Vice-Président, Conseil Régional
M. VANDIERENDONCK, Vice-Président, Conseil Régional
M. VICENZUTTI, Directeur du Centre Hospitalier de Lens

Ordre du jour

Mot d'accueil par Guy DELCOURT, Maire de Lens.....	5
Introduction de la réunion par Daniel PERCHERON, Président.....	6
Adoption du compte-rendu de la séance du 30 janvier 2009.....	7
Présentation du plan de travail et du dispositif d'organisation.....	8
Désignation du Commissaire aux Comptes.....	25
Election du Conseil d'Administration.....	25

La séance est ouverte à 15 heures 08, sous la présidence de M. PERCHERON.

Mot d'accueil par Guy DELCOURT, Maire de Lens

M. DELCOURT.- Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Monsieur le Président du Conseil régional ; je voudrais saluer également M. KUCHEIDA, le Président de l'Association des communes minières, ici présent ; Michel VANCAILLE, Président de la Communauté de Lens Liévin ; Jean-Pierre CORBISEZ, Président de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin ; le Président ROLOS, Président de la Mission bassin minier et tous les élus qui mériteraient que je les cite et je cite beaucoup de monde, bien sûr.

Je veux saluer la présence de Gervais MARTEL, Président du Racing club de Lens ; souligner les excuses de Dominique DUPILET, Président du Conseil général qui est représenté par Ghislaine CLIN, Madame la conseillère générale ; bref, saluer celui qui devient - parce qu'il est également passionnant, Madame le Sous-préfet, vous vous rendez compte - celui qui devient vite un ami, c'est Jean-Louis SUBILEAU. Il suffit de le côtoyer quelques moments pour se rendre compte que sa passion devient source d'amitié. Saluer Katia LAMY qui représente le Louvre. Saluer Mme la Présidente du Comité régional du tourisme, Régine SPLINGARD et Jean-François CARON, Président de la Mission bassin minier Unesco avec..., Daniel PERCHERON a raison, il ne faut pas oublier les personnes, les représentants de Chambres de commerce et de l'industrie et les collègues élus, nombreux.

Avant de vous passer la parole, Monsieur le Président, je dois vous dire que cela a été un plaisir d'ouvrir avec vous la première séance constitutive d'Euralens. Je vous l'ai dit la dernière fois, mais je n'ai aucun scrupule à le répéter, vous avez initié un certain nombre de projets sur ce secteur dont bien peu d'ailleurs pensaient qu'ils iraient jusqu'à terme. Et sur le Louvre Lens en particulier, nous avons eu, à un moment donné, à défendre ce qui paraissait pourtant être le dossier véritablement de développement de cette grande métropole minière. Vous y avez largement contribué puisque vous êtes allé jusqu'au bout de cette démarche et aujourd'hui, même les derniers récalcitrants, il en reste peu, sont obligés de constater que c'était une vérité incontournable.

Ensuite, vous avez lancé avec les communautés d'agglomération, le Président du Syndicat mixte des transports, un fabuleux défi sur l'aménagement du territoire en matière de transports ferroviaires, urbains, interurbains. Pour nous permettre d'avancer et nous stimuler dans le projet, vous avez décidé d'anticiper la création des transports en site propre et en particulier du tramway dont l'une des premières lignes ira de Liévin à Noyelles-Godault ; et ainsi concrétiser ce que nous avons commencé à espérer ici même dans cette salle Richart qui en a vu défiler, y compris François MITTERRAND, Pierre MAUROY et Martine AUBRY pour concrétiser l'aire métropolitaine.

Tout ceci, Monsieur le Président, je vous le dis à chaque fois et, entre nous, nous le savons bien, ce n'est pas de la flagornerie parce que, pensant qu'il était temps que les territoires mettent leurs potentialités et leurs forces en commun, ce qui était indispensable comme j'ai pu le lire dans la presse, et faire qu'entre Lille et Lens il n'y ait pas - même si nous avons besoin d'agriculture, nous sommes bien d'accord, évidemment, et je défends les agriculteurs - et qu'il n'y ait pas cette grande friche agricole entre Lille et Lens, vous avez lancé l'idée d'Euralens.

Lorsque vous l'avez fait au mois de septembre 2008, nous surprenant, y compris moi-même, nous présentant l'illustre urbaniste qu'était Jean-Louis SUBILEAU, en disant : « Je demande à M. SUBILEAU de bien vouloir réfléchir à nos côtés, hébergé par la Mission bassin minier », on s'est dit : c'est un défi supplémentaire que nous lance le Président de Région. Et l'ensemble des élus qui sont autour de cette table, nous avons considéré que tout en préservant notre identité politique, il fallait que nous soyons solides car ce projet Louvre Lens est le projet régional et bien au-delà, bien sûr. Cependant, il n'aurait aucun sens si de façon définitive et sculptée dans le marbre, nous n'arrivions pas à cette grande euro-région Nord - Pas-de-Calais sur la liaison entre l'aire métropolitaine et le bassin minier.

Tel est le pari que vous nous avez lancé et que je voudrais aujourd'hui, au nom de tous mes collègues élus autour de cette table, confirmer à vos côtés et vous passer la parole pour lancer cette Assemblée générale constitutive d'Euralens.

Introduction de la réunion par Daniel PERCHERON, Président

M. le Président.- Merci, Monsieur le Maire de Lens.

Je vais être très bref, vous avez vu la nouvelle disposition car des élus et non des moindres m'avaient fait remarquer qu'un début de hiérarchie s'esquissait dans la disposition précédente de la salle. Ce crime de lèse-égalité minière ne pouvait être systématiquement répété et nous avons réussi, au prix d'un élargissement concret de notre dispositif, à nous retrouver tous à égalité autour de cette table que nous espérons toutes et tous magique, Madame le Préfet, car nous rassemblant et célébrant à sa manière ce rassemblement et ce qui pourrait en découler.

Je salue aussi toutes les personnalités, mais nous sommes peu de choses parce que lundi soir, à quelques mètres d'ici, je le dis à Gervais, se jouera aussi contre les vilains Strasbourgeois une partie de l'avenir d'Euralens. Nous avons tous rendez-vous à la mi-temps avec ce refrain qui est tout de même la noblesse de notre engagement. Au Nord, il y avait les corons, la terre, c'était le charbon ; et là, je crois que je suis l'interprète de tous, y compris des Lillois, pour dire que nous sommes vraiment convaincus que nous allons remonter en première division. Alors, Gervais, tous les vœux d'Euralens vous accompagnent ainsi que nos merveilleux joueurs.

Dans ce domaine d'ailleurs, tout à l'heure, nous parlerons de la première synergie qui, là aussi, s'esquisse et qui est une magnifique exposition qui s'appellerait « le Louvre en sang et or ». Et je vous annoncerai sans certitude mais avec beaucoup de conviction, que nous avons trouvé un sponsor, Monsieur le Maire de Lens. Il s'appelle la SNCF. Car à la question : « Acceptez-vous cette magnifique exposition « le Louvre en sang et or », avec ses immenses tableaux, sculptures reproduites qui sont les œuvres sang et or que le Louvre possède ? », M. PÉPY, le chef absolu de la SNCF, - en présence de M. DERBESSE, qui fait partie à sa manière du Louvre et d'Euralens - a répondu : « Oui, oui au mécénat ». Voilà une bonne nouvelle qui prouve qu'Euralens commence à balbutier ses premières gammes et c'est parfait.

Deuxième point, il va y avoir toute la procédure, la loi, l'association, le Conseil d'Administration, c'est une contrainte juridique avec son souci de légalité et sa souplesse de fonctionnement. Je le dis, nous allons constituer un Conseil d'Administration et un bureau. Sachez que le Conseil d'Administration s'élargira au fur et à mesure que toutes les communes de l'arrondissement de Lens seront candidates et participeront à Euralens ; au fur et à mesure que nous pourrons associer ceux qui ne sont pas Lensois, car il faut que le noyau dur lensois reste maître de son destin et de son projet, en accord, bien sûr, le plus large avec ceux qui nous

entourent : l'aire urbaine centrale, la Communauté urbaine de Lille, Arras, Béthune-Bruay. Il ne s'agit pas d'exclure, au contraire, il s'agit d'intéresser. Je vous le répète, je le dis encore là à tous les maires, à tous les élus, l'arrondissement de Lens équivaut à une ville de 400 000 habitants – et c'est le but d'Euralens - est qu'à sa manière, sans se presser, se considère comme une ville de 400 000 habitants. Elle l'est d'ailleurs, l'exemple vaut encore là dans le football, elle peut l'être dans d'autres domaines, c'est à elle, c'est aux élus de décider.

Je répète aussi, bien sûr, le bureau d'Euralens ne se réunira jamais sans informer l'ensemble des membres du Conseil d'Administration ou associés pour qu'ils puissent venir dire, proposer, témoigner de leur engagement et de leur volonté de faire vivre Euralens.

J'ajoute encore que pour la matière grise, les houillères ont mis la clé sous la porte et nous ont laissé orphelins dans ce domaine. Nous avons eu bien du mérite à surmonter cette désertion intellectuelle d'une immense entreprise publique, mais nous prenons beaucoup de contacts et nous enregistrons à l'heure actuelle beaucoup de réponses positives.

Mercredi, nous avons eu un professeur français qui travaille au Brésil, au Minas Gerais, le Professeur CABANNE, spécialisé dans l'écologie, l'économie des mines et des paysages miniers. Je pense qu'il acceptera de travailler. M. STIEGLER, qui était au Fresnoy, a été l'un des intellectuels mondialement reconnus par rapport à l'économie de la connexion, à l'économie numérique et ses conséquences sur la société. Il s'intéresse, lui aussi, à un projet comme « Mineurs du monde ».

Bref, vous pourrez célébrer, à côté de M. SUBILEAU, beaucoup d'intellectuels qui viennent de chez vous, d'un peu plus loin et qui vont nous aider dans ce projet. M. GUILLEMINOT est là. Après avoir fait le métro le plus moderne du monde, le VAL de Matra, il sera à nos côtés pour penser le lien fixe que nous espérons, lui aussi, l'un des plus modernes, celui qui nous reliera un jour ou l'autre à la métropole lilloise et qui reliera la métropole lilloise, peut-être engluée dans le trafic automobile, au paradis lensois. Tout cela est à examiner dans l'avenir.

Voilà comment se présente cette réunion. C'est M. MASSET qui va mettre en forme cette association. C'est un Lensois, je le rappelle pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, un Lensois, un vrai !

M. MASSET.- Monsieur le Président, nous avons un certain nombre de démarches un peu formelles à effectuer aujourd'hui. En particulier, nous avons tout d'abord à vérifier que le quorum est atteint et que nous pouvons délibérer dans des conditions tout à fait normales.

Gilles PETTE a fait cette vérification. Nous pouvons donc dire que le quorum est atteint, et que cette Assemblée se réunit dans des conditions tout à fait normales. A la suite de cette Assemblée générale, nous pourrons déposer les statuts à la sous-préfecture de Lens puisque jusqu'à présent, cette formalité n'a pas été accomplie.

Nous avons aujourd'hui à déterminer un certain nombre de choses : un plan de travail et la désignation du Conseil d'Administration. Avant tout, il faut également adopter le compte rendu de l'Assemblée générale précédente, que tout le monde a reçu. Monsieur le Président, si vous voulez faire adopter ce compte rendu.

Adoption du compte-rendu de la séance du 30 janvier 2009

M. le Président.- Avez-vous des rectifications, des démentis, des corrections à apporter au compte rendu ou est-il, grâce à la sténotypie, totalement fidèle ? Parfois il suffit d'un mot pour changer le sens d'une phrase. N'hésitez pas si vous avez le sentiment. Bien sûr, vous ne l'avez pas lu, mais si jamais vous l'avez lu, n'hésitez pas.

(Rires.)

M. le Président.- Et même si vous ne l'avez pas lu, par principe, par précaution, émettez, éventuellement, des petites réserves. Non ? Très bien. Adopté à l'unanimité. Unanimité très consensuelle : il n'y avait pas de raison de ne pas l'adopter.

M. MASSET.- Il était surtout très objectif puisque sténotypé comme le sera notre Assemblée de ce jour. Je demanderai, d'ailleurs, je le fais tout de suite, à chaque intervenant, tout à l'heure, de bien vouloir décliner son identité de façon à ce que la sténotypiste puisse la noter à chaque fois.

Nous avons reçu, depuis la dernière Assemblée générale un certain nombre de nouvelles demandes d'adhésion. Ces nouvelles demandes, conformément aux statuts seront présentées au Conseil d'Administration qui aura à les ratifier. C'est donc un point qui sera examiné ultérieurement. Cela étant, a priori, dans l'esprit indiqué par le Président tout à l'heure, toutes ces demandes ont vocation à pouvoir être admises.

Nous allons également avoir aujourd'hui à présenter le plan de travail et le dispositif d'organisation. Monsieur le Président, si vous le voulez bien, sur ce point, M. SUBILEAU est amené à s'exprimer.

M. le Président.- Bien sûr ! Émerveillez-nous !

Présentation du plan de travail et du dispositif d'organisation

M. SUBILEAU.- Je vais essayer. Je vais d'abord vous dire ce que j'ai compris de la stratégie d'Euralens, Monsieur le Président, que vous avez lancé très haut à l'automne dernier. Ensuite, j'essaierai de présenter quelques propositions d'organisation que l'Assemblée et son Président adopteront ou pas.

J'évoquerai de manière prudente l'idée de périmètres qui ne sont pas dessinés aujourd'hui car il faut aller vers des périmètres pour savoir de quoi on parle. J'évoquerai quelques premières actions que nous vous proposerons après discussion entre les uns et les autres. Je n'ai pas pu voir encore tout le monde. J'attends que l'association soit tout à fait en place pour le faire.

Il me semble que l'on serait tous d'accord pour dire qu'Euralens est une démarche d'un nouveau type qu'il va falloir essayer de figurer. Vous lui avez donné un nom, Monsieur le Président : vous l'avez appelé Euralens. Il va falloir qu'assez vite, en quelques mois, on trace un schéma.

J'ai récemment assisté à Paris à une conférence à laquelle participait une équipe qui a obtenu le grand prix européen de l'urbanisme cette année, à qui j'ai proposé de venir. Elle s'appelle « TER » ; des paysagistes travaillant beaucoup en Allemagne. Peut-être que certains d'entre les connaissent, avec un dénommé Henri BAVA. Ils ont travaillé sur le bassin minier qui parcourt à la fois la Belgique, la Hollande et l'Allemagne avec une cinquantaine de communes, sur le concept de métropole verte qu'ils ont essayé de résumer par quelques idées fortes, croisées, auxquelles ils donnent une figure. Nous essaierons de faire de même et cela viendra progressivement.

Il y a d'abord une dimension dans cette stratégie territoriale qui n'est pas un plan dessiné comme l'était le plan d'Euralille par Rem KOOLHAAS au démarrage. Il y aura des parties dessinées, mais Euralens, dans son ensemble, avant d'être dessiné doit être bien pensé et nous avons compris que c'était une dynamique de projets fédérés.

Nous allons aujourd'hui donner à cette dynamique de projets fédérés, un label de qualité et aboutir à ce que ce soit une démarche d'identification, c'est-à-dire que l'on arrive à donner une figure à tout cela et qui permette une démarche de communication en interne vis-à-vis de la population - qu'elle soit fière de ce qui est entrepris, de la nouvelle dimension donnée

au territoire - et en externe. Pour cela, nous avons encore tout à faire et c'est, à mon avis, un des principaux objets d'Euralens, un bout de chemin et de réflexion commune pour bien exprimer l'ambition qui est la nôtre.

Après, faudra-t-il qu'Euralens soit un outil opérationnel ou seulement en partie opérationnel ? Ce n'est pas la question à l'ordre du jour, bien que l'on s'en inquiète parfois. Nous verrons, en fonction du programme qui sera le sien, comment il faut s'organiser pour assurer les maîtrises d'ouvrage précises. La question me paraît devoir être tranchée plus tard. Dès à présent, pour être un outil efficace, c'est pourquoi nous ferons quelques propositions, il faut que l'association puisse elle-même être maître d'ouvrage d'études propres sur des éléments qui lui paraîtraient fondateurs et, par ailleurs, qu'elle puisse être, pour le compte d'autres maîtres d'ouvrage, soit associée, soit même en mesure de lancer, mener ou conduire des études à portée transversale.

Voilà ce que j'ai compris et qui me semble devoir être la démarche à entreprendre. Nous allons bien intégrer qu'il y a quatre dimensions essentielles. La dimension internationale, c'est le Louvre qui l'apporte d'emblée. Le Louvre, c'est une marque mondiale. La démarche bassin minier Unesco a, elle aussi, une portée internationale. Donc, il faut qu'on ait cette dimension.

La dimension, vous l'avez rappelée tout à l'heure, est métropolitaine avec le lien fixe. Bernard GUILLEMINOT va nous aider, il va travailler avec nous. C'est tout à fait essentiel de la mettre dans la démarche comme partie intégrante d'Euralens pour viser la constitution d'une ville de 400 000 habitants et la centralité qui est indispensable. Tout ceci avec une prise en compte importante du patrimoine historique paysager.

Ces objectifs de transformation, assez vite, il faudra les ordonner en fonction de plusieurs temporalités. Ce qui est lancé aujourd'hui est une démarche de longue haleine, mais n'oublions pas que nous avons un projet à court terme qui est l'accueil du Louvre. Il faudra qu'assez vite, beaucoup de choses aient été faites, que l'on détermine et que l'on arrête toutes les conditions d'accueil et d'accessibilité du Louvre ainsi que les programmes minimaux de service d'hôtellerie : qu'est-ce que nous mettons en place à l'échéance de l'arrivée du Louvre ?

Et une échelle, forcément à plus long terme, qui est à la fois la réalisation du tramway, élément essentiel et fédérateur qu'il faut totalement intégrer dans la démarche d'Euralens car c'est bien la réalisation des espaces publics et leur qualité sur l'ensemble du territoire qui donnera une unité et permettra - parce que c'est le plus gros investissement - d'apporter le niveau de qualité nécessaire répondant à la qualité exceptionnelle que nous amène la présence du Louvre. Et, puis, il y a toutes les actions que vous avez décrites sur les transformations des cités minières.

Je ne sais pas, Monsieur le Président, s'il faudra une organisation par domaine. J'ai bien compris que c'est une stratégie territoriale - Mme la Préfète en parlait à l'entrée de la séance - où on peut considérer qu'il faut avoir un sous-groupe d'association. Il est un peu tôt pour le faire aujourd'hui et avec une réflexion particulière sur la culture, le sport et les loisirs, l'économie, la recherche, l'information, le tourisme et le domaine que nous avons évidemment davantage regardé aujourd'hui : les aspects d'aménagement urbain et paysager.

Comment s'organiser pour obtenir cette véritable synergie de projet que nous souhaitons ? Nous avons proposé les éléments suivants qui nous paraissent être de base : votre association va constituer son Conseil, son bureau ; les moyens, pour l'instant, reposent sur la Mission bassin minier, le Président est désigné. Et nous avons nous-mêmes un contrat auprès de la Mission du bassin minier. Donc, il y a à constituer une équipe dont j'espère - et nous avons déjà commencé à le faire - qu'elle s'élargira en faisant travailler l'ensemble des directions, des services techniques, du SMT. Je redonnerai tout à l'heure un élément sur ce point. Cela peut être important. Il y aura des moyens propres à l'association, mais je n'en parle pas puisque je crois que c'est un des points que vous devez déterminer tout à l'heure.

En termes de gouvernance, il m'a semblé qu'il y avait deux points essentiels à constituer. Je ne sais pas si vous parviendrez à le faire. Premièrement, un Point Fixe, notamment dans le périmètre de centralité que l'on évoquera tout à l'heure, qui puisse réunir de manière régulière, chaque mois, plus au démarrage, les décideurs politiques de premier niveau avec les directeurs de services, de manière à ce que tous les dossiers soient mis sur la table pour que l'on se mette réellement dans un dispositif de management de projet.

On dit les choses, bien sûr, ce n'est pas ce Point Fixe qui décide puisque ce sont des assemblées délibérantes. Une habitude de travail en commun s'instaure et, à ce moment-là, l'objectif de l'équipe d'Euralens et de ses appuis que nous pourrions constituer serait vraiment d'apporter les dossiers à ce Point Fixe, de manière à faire avancer, à prendre les décisions à temps, et à créer, petit à petit, un esprit commun de fonctionnement. Ce sera notamment indispensable concernant la première phase d'équipement à réaliser pour l'arrivée du Louvre mais aussi pour les choses à long terme - le tramway, par exemple - qui vont s'inscrire rapidement, qui doivent tout de suite être mises dans le dispositif commun d'Euralens.

Sur un autre aspect « le Point Fixe » étant un outil de la gouvernance, nous avons proposé de constituer un « Cercle de Qualité », de manière à élargir à la fois la réflexion mais aussi l'impact d'Euralens. Dès maintenant, je me suis permis de prendre quelques contacts parce que le Président m'y a autorisé. J'ai déjà quelques accords de principe si vous souhaitez constituer ce cercle de qualité de personnes de très bon niveau, par exemple, le responsable qui a suivi l'opération d'aménagement autour du Guggenheim, Pablo OTAOLA qui a fait Ría 2000 à Bilbao ; ou Marcel SMETS, urbaniste des Flandres qui est un type remarquable et qui fait du réaménagement en vert aujourd'hui, mais qui, plus largement, est urbaniste sur l'ensemble des Flandres ; ou Dominique PERRAULT ; dans le domaine artistique, François BARRÉ qui avait animé le cercle qualité d'Euralille et qui est tout à fait d'accord pour venir. On pourrait prendre un grand paysagiste, Michel DESVIGNE qui a donné son accord. J'en trouverai d'autres, on pourrait choisir ensemble. Il faut évidemment avoir des responsables qui soient dans le domaine du Ministère de la culture, par exemple, Ann-José ARLLOT qui a suivi les affaires du Grand Paris, que vous devez connaître, qui serait prête à venir. La papasse du projet urbain serait prête à venir.

Il faudrait réfléchir, trouver des personnes connaissant bien la mémoire du secteur. Evidemment, des animateurs culturels, de manière à ce qu'il y ait un nombre suffisant de personnes - peut-être 20 parce que ce sont des personnes de premier niveau que l'on n'arrivera pas à rassembler toujours - auxquelles on soumette les projets, qui nous donnent des idées, qui participent au jury que j'aimerais voir monter de manière systématique avec un cahier des charges et qui portent également l'image de notre projet à l'extérieur en attirant les regards, du fait de leurs qualifications.

Voilà quelques éléments que nous avons proposé pour l'organisation elle-même.

Ensuite, s'agissant des périmètres, l'idée est la suivante : il existe un périmètre de centralité autour du Louvre Lens et autour de la centralité future de cette grande agglomération. Dans ce périmètre, il semble qu'il y a évidemment à voir toutes les questions de mise en place d'accessibilité du Louvre d'abord, mais il y a un inventaire des programmes et leur mise en cohérence et en synergie, comme on commençait à le faire. Il y a évidemment la définition de projet prioritaire et l'établissement de cahier des charges - comme je le disais tout à l'heure -, avec une partie commune qui pourrait être donnée par Euralens pour chacune des consultations données et une partie appréciée par un jury commun. Chaque maire, chaque maître d'ouvrage reste le responsable, mais il se crée, petit à petit, un esprit commun grâce à ce système.

Sur le périmètre élargi qui serait celui de l'arrondissement de Lens, celui des communes adhérentes, la partie fédérale fait que l'opposabilité est plus importante, c'est-à-dire tel maire peut demander à bénéficier du label d'Euralens. Mais il y a des éléments en commun comme la mise en valeur du patrimoine minier. Comme, bien sûr, l'insertion du tramway et

comme - j'y reviendrai dans un instant - la définition d'une grande stratégie paysagère dans la nature de l'espace public qui pourrait donner, avec le tramway et avec le Louvre, une identité de la figure générale du projet Euralens, le développement d'une offre culturelle commune touristique. Tout ceci pourrait être examiné dans un périmètre plus élargi.

Il nous semble, après avoir discuté avec un certain nombre d'entre vous, que l'une des premières actions à entreprendre à l'échelle du territoire serait de reprendre et de donner un éclat à l'action de mise en lumière des terrils. Il serait bon de lancer un grand concours, une grande consultation dans ce domaine, en établissant un cahier des charges qui permettrait que tous les éléments liés au respect des préoccupations environnementales figurent. On aurait là une démarche qui a une grande composante artistique, qui peut bien s'articuler avec l'arrivée du Louvre et qui a aussi une présence patrimoniale importante.

Il me semble, après avoir réfléchi, que si vous aviez évoqué, Monsieur le Président, à l'une des premières séances, un grand concours avec des grands architectes, étant donné le concept d'Euralens, le territoire auquel il s'applique, il serait peut-être mieux - je parle sous réserve - de monter une grande consultation pour établir une stratégie d'armature paysagère et d'espaces publics sur les liaisons à établir entre vos communes : la liaison tramway, la liaison avec Lille et cette liaison paysagère qui me paraît pouvoir être extrêmement forte en termes de paysage, d'espaces de transformation dans le temps et de liaisons. Quand on parle de la liaison entre le 11/19 et le Louvre, c'est essentiel, y compris entre pour la gare et le Louvre. Il faudrait y arriver. Tout ceci, à plus grande échelle, peut constituer un élément de base.

Nous devons établir tous les éléments liés au tramway puisque le tramway sera lancé. Il faut très vite que le projet de tramway soit bien intégré dans l'action Euralens. Tous les éléments liés à la qualité d'espaces publics, au design du tramway, à la signalétique, sont des éléments majeurs qu'il faut bien regarder. Il faut bien s'organiser pour viser cette qualité.

Naturellement, nous devons nous atteler, d'ici la fin de l'année, à mettre en œuvre le label, définir les critères, c'est à l'association de le faire, les termes de la labellisation et commencer l'examen de premiers dossiers dans cette direction. Voilà, Monsieur le Président, ce que je voulais vous proposer.

M. le Président.- Merci beaucoup.

M. SUBILEAU.- M'excusant d'avoir été peut-être un peu trop long.

M. le Président.- Pas assez parce qu'au concept sympathique, dynamique et quand même approximatif d'Euralens, vous venez tout de suite, en quelques minutes, de donner une véritable existence. Le « tram », cela n'a pas de prix, ce qui veut dire que tous les amendements qui peuvent intervenir dès maintenant, tous les compléments qui sont largement justifiés, toutes les nuances qui peuvent être introduites, le seront dans l'ordre - si j'ose dire.

Nous avons créé la membrane, vous connaissez la théorie de l'évolution. Vous vous penchez comme moi sur le mystère insondable de la vie. Vous savez que d'abord il faut la membrane, c'est Euralens. Et là, nous commençons à avoir les premiers filaments d'ADN, c'est important, le premier programme. Et c'est au moment où nous pouvons déjà intervenir pour éviter d'abord les malentendus et peut-être aussi la mal-information, ne pas être tout de suite prisonniers de ce que M. SUBILEAU vient remarquablement de dire.

Je voudrais poser une première question. Vous intervenez tout de suite, il n'y a pas de malentendu ici à Euralens parce que cela ne marchera pas s'il y a un malentendu, s'il y a un non-dit. Si nous sommes comme dans une section d'un grand parti où tout se passe bien, et après tout se passe mal au bistrot, à la sortie, on échouera.

Par conséquent, soyons attentifs. Mettez-vous les terrils dans les espaces publics ? Vous avez parlé de la structuration, c'est très important pour les maires qui sont présents.

M. SUBILEAU.- Bien sûr. Au premier rang.

M. le Président.- Quand on se promène sur un immense terril comme celui du 11/19, celui de Sainte Henriette, il faut considérer que l'on démarre au niveau du ...

M. SUBILEAU.- Au moins au premier rang.

M. le Président.- C'est bien. Donc, le concept de Métropole verte que vous avez rappelé concerne aussi, éventuellement, les terrils, cette spécificité qui nous fait poser notre candidature au patrimoine et, donc, à la légitimité mondiale.

M. DELCOURT.- Monsieur le Président, vous avez raison, nous sommes dans une membrane, une maternité évolutive. Deux, trois points pour les collègues autour de cette table. La cartographie présentée n'est déjà plus à jour parce qu'entre le moment où elle a dû être éditée et aujourd'hui, de nouvelles communes adhèrent à Euralens.

Je rappelle à tout le monde le principe d'Euralens tel que l'a souhaité Daniel PERCHERON et nous l'avons toutes et tous validé, c'est que c'est une association et n'en sont membres que celles et ceux qui y adhèrent. Donc, que chacun prenne note. Quand on voit des petites enclaves de telle ville qui n'est pas cartographiée, cela ne veut pas dire qu'elle est rejetée d'Euralens, elle va y adhérer, au contraire.

Par ailleurs, dans le même état d'esprit, la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin y est de fait. Nous avons bien vu tout à l'heure mais, heureusement, les représentants d'Hénin-Carvin ne sont pas susceptibles, ils ont bien compris qu'il ne s'agissait que d'une projection et que la place d'Hénin-Carvin comme de Béthune, quand il le faudra, est à égale valeur que la communauté d'agglomération de Lens-Liévin ; que pendant cette période de transition - et j'ai accepté bien volontiers d'en assumer le rôle -, de nombreux collègues ont écrit au Maire de Lens en disant : « Nous voulons adhérer à Euralens ». Immédiatement, j'ai transmis ces demandes d'adhésion à Bernard MASSET, avec copie à Daniel PERCHERON. Nous avons assuré avec mes collaborateurs le secrétariat, de fait, avec beaucoup de plaisir. N'oublions pas que nous étions dans une association et, donc, que chacun doit s'entraider et non pas se rejeter.

Bref, je partage totalement la présentation qui vient d'être faite par Jean-Louis SUBILEAU, confirmée par Daniel PERCHERON. Je crois en effet que la révolution résidera dans ce que vient de dire le Président de Région, c'est qu'il faut tout nous dire avant de nous quitter, c'est fondamental. Nous vivons une mutation de mentalité et, pour notre territoire, Madame le Sous-préfet, vous le savez bien, nous avons eu des discussions, si nous voulons être respectés dans le cadre de l'aire métropolitaine, c'est à cette condition parce qu'avouons-le ici, cela n'engage que Guy DELCOURT, mais l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing est largement en avance, je parle des mentalités, par rapport à nous. Il ne dépendra que de notre aptitude pour prendre toute notre place.

M. le Président.- Je vous remercie.

Monsieur KUCHEIDA, sur ce périmètre.

M. KUCHEIDA.- Je n'ai rien à ajouter à ce qui a été dit. Naturellement, je serai très attentif à la façon dont les choses se dérouleront, en essayant de vous accompagner.

M. le Président.- Comme toujours.

N'hésitez pas à intervenir. Je vous propose d'abord la définition que nous allons vérifier, mais je ne veux pas mobiliser une dynamique de projets fédérés. Vous êtes bien d'accord avec cette définition très heureuse pour moi ?

M. VENDEVILLE.- Je suis le Maire de Courcelles-Lès-Lens, limitrophe avec le Nord, c'est-à-dire avec une très grande ville de Douai. Le tramway ne vient pas à Courcelles et ne semble pas être rattaché sur Douai, chose très importante que moi, je défendrai jusqu'au bout. À Courcelles, il n'y aura pas de tramway et on ne va pas accrocher avec Douai, chose qui m'inquiète énormément parce que Douai est tout de même une ville de plus de

50 000 habitants et 150 000 personnes. C'est bien aussi de desservir les nouveaux champs*, je veux bien, je n'ai rien contre mais, enfin, il vaut mieux regarder les situations autrement.

M. le Président.- Sur ce point, nous renverrons à l'insertion du tramway dans la mission d'Euralens et éventuellement dans la mission de l'aire urbaine centrale ; d'accord, Monsieur le Maire ?

M. VENDEVILLE.- Oui.

Mme CLIN.- J'interviens au titre du Conseil général, représentant aujourd'hui Dominique DUPILET. J'ai bien regardé ce qui nous a été présenté et je pense que sur la première planche, sur l'organisation, le Conseil général n'apparaît pas au titre des maîtres d'ouvrage. Or, il pourrait tout à fait y être associé, étant donné ses différentes compétences tant sur la voirie, sur les modes doux et également son implication notamment sur la mise en lumière des terrils, sur l'accessibilité cycliste. Le Conseil général pourrait peut-être être associé.

M. le Président.- Madame, c'est du miel pour Euralens. Le Conseil général accepte donc d'être maître d'ouvrage, c'est-à-dire que dans ses compétences et au-delà, il s'apprête à ce geste difficile qui fait que la main va vers le portefeuille ?

(Rires.)

Mme CLIN.- Le Conseil général a déjà pas mal la main au portefeuille, cela lui permettrait peut-être de mettre la main au portefeuille une seule fois plutôt que plusieurs.

M. le Président.- Bien entendu, c'est très bien. Nous ne sommes pas permis de l'impliquer, mais si vous témoignez de son implication, c'est formidable et M. SUBILEAU enregistre cette adhésion, cet enthousiasme avec soulagement.

Monsieur BOUCHEZ, Maire de Fouquières.

M. BOUCHEZ.- Je vais reprendre une des préoccupations que vous avez exprimées dès le début, celle d'associer le maximum d'acteurs locaux. L'une des conditions pour l'efficacité d'Euralens sera de trouver l'équilibre juste entre la matière grise extérieure qu'a évoqué M. SUBILEAU et les acteurs de terrain. C'est cet équilibre qui est absolument indispensable pour aboutir à une appropriation et à l'efficacité. Je sais que vous êtes attentifs, nous le serons également.

M. le Président.- Oui, là est la clé de la réussite. Il faut absolument que les Lensois, au sens large du terme, surveillent inlassablement l'équilibre et l'acceptent. Dans une deuxième phase, il faut également que les Lensois produisent eux-mêmes leur matière grise, ils en sont tout à fait capables.

Nous sommes là dans l'ADN qui va se développer, il faut que ce soit 50/50. J'ai une confiance absolue dans les élus, dans les forces vives du bassin minier. Il fallait peut-être trouver la membrane qui permette tout simplement de se développer. Je compte sur vous parce que sur le terroir de Fouquières, 120 hectares, on ne fera pas tout sans vous, un projet génial doit naître à Fouquières.

M. CARON.- La difficulté sera l'articulation des différentes maîtrises d'ouvrage qui seraient toutes légitimes et, donc, nous sommes sur un enjeu d'agencement d'acteurs et c'est extrêmement compliqué. Pour faire de l'agencement d'acteurs, il nous faudrait assez vite, d'une part, une vision un peu diagnostic qu'a déjà entamée Jean-Louis SUBILEAU dans sa rencontre des uns et des autres et qui nous restitue quelques éléments. Un projet partagé ne se construit pas sans diagnostic partagé. Il faut pouvoir le faire en responsabilité : qu'on ait tous, c'est-à-dire que sur un certain nombre des sujets évoqués, identifié ce qui fait qu'aujourd'hui, est plus ou moins développable ou pas.

Je plaide pour une séance, même si elle nous prend du temps, qui soit un peu, comme on l'avait demandé à une certaine époque dans le Livre blanc sur l'après-mine, une espèce de

mise à zéro des obstacles qui restent à lever et les opportunités. Ce qui nous est montré là est excitant, si vous me permettez le terme. Cela donne envie.

Deuxième chose, il me semble que, du coup, nous aurons derrière un enjeu de partage de l'information. Derrière chacun de ces projets, si l'on veut que les acteurs se mettent en convergence, encore faut-il qu'ils aient la compréhension de ce qu'il y a derrière chacun des enjeux. Il y aura un gros travail que M. SUBILEAU n'a pas cité explicitement, mais qui me semble devoir être dit ici, je ne sais pas sous quelle forme, une lettre d'information ou autre. Il faut que tout un chacun ait à comprendre ce qui se joue à côté de lui, qui ne relève pas forcément de sa responsabilité.

Les maîtrises d'ouvrage ne peuvent pas être partagées parce qu'il y a des responsabilités, des financements, chacun est, d'une certaine manière, maître chez lui, si on peut dire. Connaître ce qui se passe à côté est important pour que ce soit synergique. S'il n'y a pas de synergie, l'intérêt d'Euralens est de pouvoir parler, d'expliquer pourquoi et de l'assumer. Du point de vue de la méthode, ce sera certainement l'élément clé de la première année.

M. le Président.- Diagnostic partagé, information partagée.

M. ROLOS.- Vous avez dit quelque chose qui m'a fortement intéressé tout à l'heure, à savoir la différence entre Lille métropole, (*inaudible**) et l'organisation habituelle. Cela a été une discussion importante lors du Conseil d'Administration de la Mission du bassin minier qui s'est tenu hier.

Il est évident que notre objectif est de faire en sorte que le bassin minier, en ce qui concerne l'ensemble du bassin minier, représente une véritable force. Notre objectif est bien entendu d'être présents et nous allons tout va faire pour que ce soit cela, mais il ne faut pas oublier que, dans un avenir relativement proche, nous allons connaître ce que l'on appelle la coopération métropolitaine, c'est-à-dire vraisemblablement un rapprochement entre ce que l'on appelle l'arc sud du bassin minier et la métropole lilloise. Les discussions que nous avons eues hier, pour que ce soit un véritable succès, il faut que nous soyons forts pour traiter d'égal à égal, pour être gagnant/gagnant. Je voulais le souligner.

M. le Président.- Sur le plan - et je donne la parole à M. ALPERN - du diagnostic et de l'information partagée, de la complexité des maîtrises d'ouvrage, des études, peut-être que la Région fournira à la Mission bassin minier et à l'association à monter ce qu'il faudra financièrement pour aboutir. La Région qui met, par exemple, 5 M€ dans l'orchestre qui est un ambassadeur culturel ne sera pas à 500 000 € près pour la Mission bassin minier ou pour l'association parce que nous ne pourrions pas réussir si nous ne sommes pas au rendez-vous de cet équilibre que M. SUBILEAU a souhaité et que vous allez préciser au fur et à mesure de vos interventions.

C'est d'abord intellectuellement que nous allons réussir. Ensuite, la juxtaposition et l'harmonie de vos projets feront ce que Gilbert appelle « la force d'Euralens » dans la grande aire urbaine centrale. C'est le but. Donc, vous pouvez compter sur la Région, absolument, la Mission bassin minier étant d'abord, parce qu'elle est Mission bassin minier, le réceptacle de nos efforts prioritaires et l'association n'étant pas ignorée. De ce côté-là, nous ferons ce qu'il faut, c'est notre rôle d'aménageur du territoire, le rôle d'ensemblier du territoire.

M. ALPERN.- À travers notre partenariat obligatoire souhaité avec la Métropole, nous sommes voisins avec la Belgique, à partir de quel moment pensons-nous intégrer une collaboration, un partenariat avec la Belgique ? Et si je veux aller plus loin, mais ce sera à beaucoup plus long terme, nous sommes dans une euro région.

M. le Président.- Vous êtes un internationaliste né, Monsieur ALPERN. C'est tout à votre honneur.

Monsieur SUBILEAU, puisque vous parlez d'une expérience, répondez brièvement à la dimension internationale que vous avez évoquée.

M. SUBILEAU.- Si vous me permettez de ne pas répondre, et de revenir sur ce que Jean-Pierre KUCHEIDA a dit, à savoir qu'il verrait comment les choses se passeraient. Je souhaite, pour ma part, puisqu'il a été dit que l'on se dit tout ici, que par exemple, des opérations magnifiques qui s'esquissent à Liévin, Jean-Jaurès, le stade couvert de Liévin, participent à Euralens au premier chef.

L'objectif pour nous, nous avons déjà essayé de le faire entre techniciens, est de commencer à faire fonctionner ce comité de coordination et de suivi technique. Si chacun peut déjà commencer, pour établir le diagnostic dont parle Jean-François CARON, à tout mettre sur la table, afin que nous puissions le dresser dans un délai raisonnable parce que vous avez beaucoup de projets, ce qui est une chance... Et nous voudrions faire ce diagnostic avec intelligence et doigté. Il faut donc regarder les programmes, mettre les plans bout à bout et voir la synergie entre tout cela, le cas échéant.

C'est un point important. Je suis sûr que M. KUCHEIDA est d'accord. Nous avons eu cette discussion avec le Maire de Lens qui était tout à fait fondamentale pour que moi-même et les maires de la Mission bassin minier puissions faire, en commun avec vos techniciens, ce recollement, ce diagnostic et produire cette image.

Je vous prie de m'excuser parce que je n'ai pas répondu à la question, mais je voulais en profiter. Par rapport à la Belgique, étant à Euralille, je sais combien c'est difficile, raison de plus pour prendre le train rapidement.

C'est un peu comme pour Euralens et comme pour la communication sur Euralens, ce que disait Jean-François CARON tout à l'heure. Ma tendance personnelle - c'est peut-être parce que je suis un paysan -, c'est d'abord de savoir de quel projet on parle, avant de se lancer. Mais l'objectif de le partager est évident. Il y a un premier temps - Euralens se constitue aujourd'hui - de quelques mois peut-être, mais qui permet d'instaurer un nouveau type de rapports entre nous et de produire ces éléments moteurs et fondateurs d'Euralens que le Président PERCHERON a posés, qu'il faut totalement partager avant d'aller se marier avec une aire plus large, il me semble, c'est la réponse que je ferai.

M. MAGNAVAL.- Monsieur le Président, Madame le Sous-préfet, bonjour à tous. Effectivement, dans le débat et dans le discours aujourd'hui auxquels nous adhérons en tant que représentants du réseau régional, le Président a assisté hier après-midi aux élections de l'Assemblée générale de la Chambre régionale qui a également voté l'adhésion à Euralens.

Le monde de l'entreprise et des commerces est impliqué, je ne vais pas le rappeler, je l'ai déjà dit, impliqué depuis plusieurs années maintenant et travaille pour préparer l'arrivée du Louvre. Sans remettre en cause, parce que nous allons voter dans quelques instants les statuts d'Euralens, il faut intensifier cela pour répondre à la demande du monde de l'entreprise et des commerces, intensifier surtout les retombées économiques qui inévitablement se feront autour de l'arrivée du Louvre. Nous en sommes convaincus, nous voulons travailler là-dessus.

Euralens est une entité vraiment adéquate, opportune, nous nous en félicitons ; et le monde de l'entreprise doit aussi trouver sa place complète, je voudrais insister sur ce point, pour la sensibilisation qu'auront les entreprises de ce que sera aussi, en tant que levier économique, le Louvre, ce musée formidable.

Sur les travaux que nous menons depuis plusieurs années autour du Louvre, j'aurai l'occasion au cours de la conversation et des débats de revenir dessus. Je voudrais insister que dans les statuts d'Euralens, on implique bien le monde économique dans les retombées économiques autour du Louvre. Cela vous paraît peut-être une évidence, ce n'est pas si évident que cela dans la manière et dans le calcul que l'on fera de tout ce qui va tourner dans la stratégie territoriale que M. SUBILEAU a pu évoquer tout à l'heure.

M. le Président.- Je vous remercie.

C'est un volet que nous discuterons, que nous ne décrétons pas. C'est un volet qui tient beaucoup au marché, à l'attractivité du territoire, à la conjoncture économique. C'est un volet peut-être un peu à qualifier, mais qui se joue d'abord au sein de la région, et la première région encore, qui accueille les investissements étrangers, notamment au sein de la région et d'Euralens. Il faut là-dessus que nous appuyions, toutes proportions gardées sur Bilbao, dans les deux ans qui viennent, que nous ayons les idées claires. Le développement économique de la métropole lilloise a été lié à une gare et il n'est pas arrivé tout de suite, il a fallu patienter 10 ans pour que la situation se mette à frémir.

M. KUCHEIDA.- Monsieur le Président, premier point, je crois qu'il faut bien que tous les techniciens qui nous viennent parfois de loin prennent bien en compte, à tout moment - et c'est pour cela que j'apprécie que vous ayez souligné le rôle important qui devait être celui de la Mission bassin minier - la spécificité qui est celle du bassin minier. Il faut que ces personnes qui viennent d'autres cultures prennent bien en compte cette culture qui est tout à fait originale, qui est forte et que l'on nous enviera sans doute demain parce que l'on n'apprécie peut-être pas encore suffisamment aujourd'hui.

Deuxième point, c'est le rôle qui doit être celui d'Euralens, ce doit être de permettre une bonne articulation entre les différentes actions, bien montrer les complémentarités qui peuvent exister entre elles. Le Louvre - naturellement, j'étais encore au Louvre avec M. LOYRETTE il y a deux jours -, c'est un outil fantastique, formidable, tout à fait extraordinaire et absolument irremplaçable dans les rêves les plus fous du Président de Région, pourtant il rêve depuis 20 ans. Pour que cela devienne réalité, cela a été quelque chose.

M. le Président.- Comme la coupe d'Europe des clubs que GERVAIS nous rapportera un jour.

M. KUCHEIDA.- Peut-être ! Donc, ces complémentarités : le Louvre, le stade Bollaert, le stade couvert de Liévin, toute l'historiographie autour de la guerre 14-18 que l'on ne doit pas oublier et Mineurs du monde pour demain. Je crois que c'est essentiel, nous y pensons depuis une vingtaine d'années. À côté de cela, Euralens doit jouer la coordination de toutes les maîtrises d'ouvrage qui se font sur ce territoire. C'est ce qui nous manque le plus.

Par ailleurs, c'est aussi l'utilisation des outils qui peuvent exister dans cette région à quelque niveau que ce soit, outils dans les domaines de la santé, du logement, de l'action, de la réalisation.

Euralens, c'est l'endroit où se réalisera, où devrait se réaliser une sorte de véritable *brainstorming* pour permettre à des initiatives toujours nouvelles de s'élaborer, de déboucher et de devenir réalité. C'est aussi et c'est pour cela que la dimension internationale n'est pas inintéressante, la recherche d'initiatives à l'extérieur afin de les appliquer ici sur ce territoire. Beaucoup de personnes ont inventé des choses ailleurs, ce n'est pas toujours nécessaire de les réinventer, il suffit simplement parfois d'exporter.

Voilà quelle est ma vision de ce que peut être un outil aussi exceptionnel que celui que nous sommes en train de mettre en place.

M. BOYS.- Monsieur le Président, bien sûr, je partage tout à fait ce projet ambitieux pour Euralens, mais j'avais souligné lors d'une précédente réunion un problème qui a été vécu sur Bilbao, l'adhésion de la population au projet. Une des pierres d'achoppement pour Euralens est de faire en sorte que ce projet ambitieux partagé par un grand nombre d'acteurs - et l'agencement des acteurs sera bien sûr un élément important - soit aussi porté par la population.

Cette articulation est nécessaire parce que c'est une véritable révolution culturelle que l'on propose à ce territoire puisqu'au préalable, les populations ne se projetaient pas dans l'avenir parce que, finalement, leur avenir était assuré dans un travail se reproduisant de père

en fils et en petit-fils. Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans cette logique, mais dans une logique de se projeter dans un avenir et ce n'est pas dans la culture du bassin minier.

Notre projet pourra réussir à condition que nous soyons capables d'articuler cette vision prospective soutenue par un certain nombre d'acteurs, de techniciens, de personnes ayant des compétences dans le domaine, mais il faut aussi que la population s'approprie ce projet et nous soutienne car, au-delà des moments enchanteurs que l'on vit lorsque l'on crée une association et que l'on décide de construire quelque chose, il y a les réalités de la mise en œuvre. Dans les réalités de la mise en œuvre, il faut que la population soit à nos côtés, qu'elle sente que ce projet est le nôtre, c'est-à-dire pas simplement celui des élus mais de tout un territoire.

M. le Président.- Sur ce point, les coups de sons scientifiques dont nous possédons les résultats montrent que contrairement à Bilbao qui jusqu'au bout a été rejeté par 65 % des Basques, le Louvre est à l'heure actuelle plébiscité par plus de 70 % des habitants de la région, ce qui veut dire que dans la phase de lancement, il y a adhésion. Il faudra donc maintenir cette adhésion, c'est aussi le but d'Euralens, et ne pas décevoir.

Selon une étude qualitative faite - et cela doit profondément vous aller droit au cœur -, contrairement aux clichés et à ce que nous pouvions silencieusement penser, nos publics, les habitants de la région et de Lens sont « moins éloignés » du Louvre culturellement que ce que nous pensions et que même l'état-major du Louvre pouvait penser. Ils sont plus près que nous le pensions à recevoir ce musée et à s'y intéresser. Il y a là deux éléments importants qui nous confortent.

M. LETURQUE.- Monsieur le Président, je suis très heureux d'être parmi vous parce que j'ai deux raisons de m'exprimer. D'avoir été invité en tant qu' élu régional, l' élu régional est très content de voir que le bassin minier est rassemblé autour d'Euralens et du projet du Louvre Lens, en tout cas, autour de cette dimension d'Euralens ; et l'Elu arrageois que je suis aussi et qui, en fait, a entendu, Monsieur le Président, vos propos qui consistaient à bien replacer l'existence de ce projet au cœur d'un territoire qui est celui de l'Artois.

Ce qui m'importait de dire ici, c'est que la Communauté urbaine d'Arras, le bureau de la Communauté urbaine d'Arras a délibéré positivement pour adhérer à la démarche que vous engagez ici au sein d'Euralens, comme d'ailleurs la présence de l'Université d'Artois conforte en quelque sorte la réalité de l'intérêt que nous avons à travailler tous ensemble autour d'une nouvelle dimension que le Louvre Lens apportera à notre territoire pour l'avenir et aussi à d'autres réalités qui transformeront la réalité régionale, que ce soit avec le Canal Seine-Nord ou avec le Grand stade de Lille.

Ce matin, je participais à l'Assemblée générale de l'aire métropolitaine et il est vrai que c'est important de resituer le travail de la Mission bassin minier pour mettre de la cohérence dans le travail qui sera engagé. Ce sera aussi important d'articuler l'effort que nous impulserons à travers Euralens avec la place que ce projet prendra dans l'aire métropolitaine dans sa globalité, en sachant qu'il est bien évident que c'est plutôt le cœur de l'Artois et le bassin minier qui sont ici directement concernés, mais que l'articulation que nous arriverons à créer entre ce projet et les territoires qui l'entourent, à mon avis, est un enjeu important qu'il ne faut absolument pas négliger.

Je rejoins les propos de Jean-François CARON tout à l'heure qui rappelait l'intérêt de travailler sur un diagnostic partagé. Je le partage complètement et les territoires voisins ont intérêt à y participer pour adhérer complètement aux enjeux qui seraient définis et, donc, comprendre la communication qui sortirait de ce travail collectif.

M. MORZEWSKI.- Je voudrais redire l'intérêt de l'Université de l'Artois au projet Euralens et le volontarisme de notre adhésion à Euralens, adhésion votée d'ailleurs à l'unanimité par le Conseil d'Administration de notre Université d'Artois vendredi dernier, au

mois d'avril. Quand on sait la difficulté à faire voter des choses dans les universités, c'est un bon signe, très bon signe de l'enthousiasme que ce projet a déclenché.

Par rapport à un certain nombre d'avis que je viens d'entendre et grâce à la multipolarité de l'Université d'Artois, j'ai la chance d'être ici à la fois Lensois, Liévinois, Béthunois, Douaisien, Lillois et Arrageois également, villes dans lesquelles se trouvent les différentes implantations de l'Artois.

La réflexion très ancienne déjà que nous avons engagée à l'université autour du Louvre, avant même le projet Louvre Lens - je remets maintenant en articulation autour d'Henri LOYRETTE, d'Olivier MESLAY et Jean-Marc LEGRAND - nous a amené progressivement dans notre démarche, à notre échelle, pédagogique - formation de nos jeunes gens -, scientifique - sur la recherche - et aussi culturelle, à repenser ce qui avait été d'abord perçu par bon nombre de mes collègues, peut-être aussi des étudiants, l'arrivée du Louvre Lens, non plus en terme d'aubaine, d'opportunité, mais la poser véritablement en termes de - M. MAGNAVAL l'a dit tout à l'heure - de levier, de catalyseur, à la fois d'activités du rayonnement, bien sûr, de notre région mais aussi et surtout, pour nous universitaires, d'élévation du niveau de formation de la population de notre région et de notre jeunesse ; en parlant en d'autres termes de contribution scientifique, culturelle et pédagogique à l'économie de la connaissance dans notre région. Cela me paraît un enjeu essentiel, j'aimerais qu'Euralens s'empare de cela.

Vous le savez déjà, autour de ce projet se sont fédérées un certain nombre d'actions scientifiques et pédagogiques qui sont accueillies aussi bien à Lens, dans notre ville test, et autour du « labo » de physico-chimie des interfaces et de leurs applications au laser. Avec le Louvre, est en train de se monter un très beau projet avec votre aide, Monsieur le Président, de centre interrégional de restauration et de conservation des œuvres d'art, adossé - c'est vraiment un exemple et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche vient de le signaler comme un des exemples parfaits d'articulation d'une formation du monde socio-économique et professionnel et de la recherche -, donc, adossé à ce « labo » qui travaille à l'investigation non-destructive des œuvres d'art, à leur restauration et à leur conservation, et d'articuler un master qui forme chaque année une vingtaine d'étudiants, master instrumentation au service de l'art.

Nous avons également sur le pôle arrageois, deux masters de mise en valeur du patrimoine et de développement culturel qui sont adossés à un autre centre de recherche que certains d'entre vous connaissent bien, le centre Histoire et Sociétés patronné par notre père fondateur, le Pr Alain LOTTIN, grand historien. Il y a également - cela attire l'attention du Louvre Lens dans le cadre de nos formations en langues et civilisations étrangères - l'Institut Confucius que la Région Nord - Pas-de-Calais a également porté sur les fonds baptismaux, et vous seriez surpris de voir comment, vu de Pékin, de Nankin, de Shanghai, etc., cela intéresse nos partenaires chinois.

Autour de cet Institut Confucius, l'Université d'Artois accueille les locaux des ressources qui demain seront le seul centre au nord de Paris à décerner les certifications en langue chinoise, en langue des affaires, en langue commerciale et langue véhiculaire. Je crois qu'il y a une possibilité de mise en synergie fabuleuse pour notre projet Euralens. Nous sommes déjà visibles de Shanghai et d'ailleurs et cela fait bigrement plaisir.

Voilà, je tenais à dire l'intérêt de l'Université d'Artois et son adhésion pleine et entière, Monsieur le Président.

M. le Président.- On peut imaginer que des professeurs, des étudiants, des sujets de thèse, de doctorat, de maîtrise soient aussi affectés et financés par Euralens.

M. MORZEWSKI.- Bien évidemment.

M. le Président.- L'intellect endogène peut naître pour nous, c'est très intéressant.

M. DESJARDINS.- Je voudrais revenir sur les problèmes évoqués par Monsieur le Président, de la Chambre de commerce et de l'industrie. Comme vous l'avez dit, le développement économique est un des objectifs du projet et, dans le management de projet qui nous est proposé par Jean-Louis SUBILEAU, c'est peut-être une dimension qui pourrait être renforcée. Plusieurs cercles de qualité sur les aspects développements, urbanistiques ont été mis en avant. Sur l'aspect économique, il y a peut-être plus à faire.

Je voudrais revenir sur une autre idée développée tout à l'heure, l'idée de mixité entre la culture et les acteurs du bassin minier ainsi que les acteurs extérieurs. Pour réussir ce développement économique, il faut pouvoir faire cette mixité, c'est-à-dire faire venir des chefs d'entreprises de l'extérieur, des économistes de l'extérieur qui donnent leur vision sur le développement du bassin minier, et combiner cela avec les forces vives du bassin minier de manière à trouver la route de ce développement. C'est une proposition que je formule pour cette gouvernance.

M. le Président.- Il faut être à la fois totalement décidés et réellement prudents parce que nous ne pouvons pas promettre à nos populations que l'arrivée du Louvre signifie automatiquement le retour à un certain niveau d'emploi.

À Bilbao, ils ont décidé, à partir d'une fiscalité globale qu'ils venaient de monter à 93 %, 7 % à l'État, 93 % à la Région, ils ont décidé de se tourner vers la recherche appliquée. Ils étaient à 0,6 du PIB, ils ont monté à 1,9 et ils ont transformé l'avenir économique de Bilbao. Nous sommes avec le côté nain fiscal et nain financier de la région et des collectivités locales qui sont les plus pauvres de France. Ici, nous sommes aux prises avec un problème que les élus connaissent et vivent, hélas, chaque jour, le manque de moyens financiers. Ceci étant dit, je reste persuadé qu'il faut être dans la durée, comme pour Euralille, à la fois volontaristes avec vous, et considérer que le marché nous fera signe, si nous sommes à la hauteur des enjeux.

Je le disais à M. MAGNAVAL, ce dont nous avons besoin, c'est une implication totale des milieux économiques, que les milieux économiques aussi se vivent*, comme dans la métropole lilloise, tout à fait capables de faire bouger les lignes. Je vous rappelle un chiffre pour montrer le gap qui existe entre nous et la France, si sur la base de 2002/2003, on prend l'indice 100 pour les activités économiques dans un arrondissement de France quel qu'il soit, l'arrondissement de Lens qui est pourtant en plein développement est à 42, malgré une croissance de 15 % de l'emploi entre 95 et 2003. Cela veut dire que nous sommes en développement dans l'arrondissement de Lens, les bases fiscales le prouvent, mais aussi que nous venons de tellement loin, y compris par rapport au Pays Basque, que le défi est à nul autre pareil. C'est la partie que nous ne revendiquerons pas systématiquement, c'est la partie à laquelle nous devons penser inlassablement, le développement économique.

On compte sur vous, vous êtes quand même un peu dans la tourmente, vous êtes un formidable outil de développement.

M. MARTEL.- Je me réjouis de tout ce que je viens d'entendre, même s'il est vrai que quelquefois, quand on est imprégné de la région comme nous le sommes toutes et tous et aussi des personnes qui viennent de l'extérieur, c'est ce qui fait la richesse de la région, nous savons que nous avons un certain nombre de valeurs ancrées en nous et sur lesquelles nous devons, par ce respect de l'histoire, ce respect du fonctionnement, le respect de l'investissement. Évidemment, vous vous doutez bien que je parle du petit village gaulois, c'est en plein milieu, entre le centre-ville de Lens et le petit village gaulois qui embête tout le monde avec le stade Bollaert.

Deux petites remarques, à mon avis, Monsieur LETURQUE d'Arras, le grand projet n'est pas seulement le Grand stade de Lille, bien entendu, cela fait partie des projets, il est tellement attendu, mais le stade de Lens fait partie, pour moi, des grands projets à venir de la région.

J'aurais simplement confirmé trois choses. Pour réussir dans tout projet, il faut que l'on puisse avoir des moments où l'on s'est engagé avec nos idées quelquefois différentes, nos identités, nos perceptions, etc., mais nous sommes tous engagés derrière le projet du Louvre. D'ailleurs, tout ce qu'a dit M. SUBILEAU tout à l'heure, que j'ai beaucoup aimé, le respect par rapport aux terrils parce que j'ai tellement de regret de les voir disparaître au fur et à mesure, nous allons essayer de trouver des choses pour garder la mémoire vivante, elle n'est pas que vivante et on le voit toutes les mi-temps à Bollaert.

L'information doit être partagée, c'est-à-dire que l'on doit l'avoir dans tous les domaines. Je pensais au tramway qui va passer dans quelque temps à Lens. Il y a le projet du tramway, je ne sais pas par où il passera.

M. le Président.- On est au début.

M. MARTEL.- Je voudrais également qu'au niveau de la volonté, de la stratégie, on partage également la même volonté, la même stratégie. Tout à l'heure M. le Président de l'université parlait de Pékin et de la connaissance du Louvre, etc., et ce n'est pas un jeu de mots, je connais également beaucoup de Pékinois qui connaissent le RC Lens par rapport à ses résultats.

Je vous le garantis, Monsieur le Président, à partir du moment où l'on s'engage dans Euralens, si on le fait tous, il faut derrière que l'on ait à cœur et envie - et nous avons tous envie, je ne suis pas en train de parler de déclaration d'il y a une semaine, cela n'a aucune importance, quand on se parle ensemble, tout le monde en rit - et que l'on puisse définir des stratégies et des priorités.

Je demande en tant que responsable d'un sport extrêmement populaire à Lens notamment, sur lequel nous avons la chance d'avoir - et tout le monde sait la chance que nous avons - cette année 600 000 spectateurs qui viendront à Bollaert... Nous savons que grâce au Louvre et à tout ce que vous faites, Monsieur, j'en suis le premier, et Guy le sait bien, j'étais dubitatif au départ et je suis le premier à me réjouir de cela, on peut être capable d'attirer - et nous allons tenter de le faire tous ensemble - pourquoi pas un million et demi de visiteurs dans la région, plus tout ce qui est fait à Liévin. J'en suis très réjoui.

Ensuite, ce sont des questions de timing parce qu'il est vrai que j'embête le monde par rapport à des dates, à des championnats d'Europe, à des positionnements et je reviens, ce n'est pas parce que je suis idiot et têtu, mais je défends aussi les couleurs « sang et or », je sais que ce n'est pas simple parce que vous avez aussi, bien entendu - je ne suis pas complètement idiot - vos priorités, vos décisions, vos engagements, les décisions économiques à mettre à tel endroit ou tel autre. Je voudrais que l'on puisse « aller plus vite », même si je voudrais aller plus vite dans les points, pour être assuré de monter en première division.

M. le Président.- Gervais, la seule condition que nous mettons à cette collaboration nécessaire et presque décisive pour le succès global, c'est que nous parvenions ensemble à recruter un n° 10...

(Rires.)

...qui nous permette, je crois que cela fait l'unanimité ici, d'être en position, en 2016, quand nous accueillerons l'Euro. Le maire de Lens a bien dit, la région, bref, nous tous, Euralens, nous accueillerons l'Euro. À côté de Lille, il y avait un grand stade à Lens, un tout petit à Lille. Petit à petit, les Lillois ont pris des décisions qui sont d'ailleurs tout à fait légitimes et ils vont avoir un magnifique stade qui répondra à la cathédrale de Bollaert où, quand même, au nombre des pratiquants, je pense que nous resterons les premiers.

Nous accueillerons l'Euro, j'espère qu'à ce moment-là, nous aurons la force ensemble avec les milieux économiques de porter Lens au niveau européen, puisque l'accord entre ce qui était à l'époque, on peut dire, le territoire, c'est-à-dire, André NOVELLI, c'est la ville de Lens et vous, le Racing club de Lens, a fait que l'on a accueilli la coupe du monde et

que l'on a été champion de France la même année. Avant que dans le cadre d'Euralens, nous réalisions ce que vous avez réalisé, la performance, il se passera quelques années mais nous y arriverons.

Par ailleurs, ce qui est très intéressant, ce qui sera passionnant, c'est de voir peut-être ce que M. AULAS n'aura pas, ce que M. GAUDIN n'aura pas forcément, M. SEYDOUN n'aura pas à coup sûr, un endroit magique où il y a le plus grand musée du monde et un des plus grands stades d'Europe. C'est une aventure pour le bassin minier, c'est ce que nous allons essayer de réaliser. Il se passera sûrement, à un moment donné, des choses avec le stade couvert qui est proche, avec ce que nous avons envie de faire, avec Mineurs du monde, il se passera peut-être une alchimie qui nous mettra en situation vraiment de réussir. J'y crois beaucoup.

Liverpool a son stade, 40 000, il a sa *Tate Gallery*, le grand musée ; mais par rapport à Liverpool, nous avons un plus géographique, un plus symbolique dans ce que l'on peut appeler le site unique qui est Bollaert le Louvre. Nous travaillerons avec vous en toute confiance pour réussir. Nous avons besoin de vous, sans vous, Euralens ne sera pas tout à fait Euralens.

M. DELCOURT.- Monsieur le Président, c'est le moment, en quelques mots simplement, de dire qu'évidemment, on voit des déclarations dans la presse qui ne sont pas dans un contexte que la presse peut reprendre puisqu'elle-même n'est pas au courant.

Je confirme ici qu'entre le Président de Région, le Président du club et le Maire de Lens, les échanges sont constants. Bien entendu, il faut au moins qu'ici à Euralens... et Jean-Louis SUBILEAU le sait, dans la discussion nous avons placé le stade Bollaert, le parking Bollaert, une si belle proximité du Louvre là où le tramway va passer, comme étant une priorité d'aménagement.

Il ne faut pas confondre quelquefois les propos polémiques entre x ou y et un projet d'aménagement sur lequel le Président de Région n'a jamais failli et j'espère qu'il en sera de même, Madame CLIN, pour le Président du Conseil général. Je le dis, comme les intercommunalités devront également jouer leur rôle, il est bien évident, Gervais, qu'il est hors de question pour le Maire de Lens d'être en dehors de ce projet structurant sur lequel le Président de Région a échangé très clairement avec moi-même. Si j'ai cité la Région, cela ne pouvait pas se faire sans l'accord du Président PERCHERON.

M. CORBISEZ.- Monsieur le Président, je vais parler au nom de la CAHC pour dire que notre agglomération souhaite faire partie de ce noyau dur, au même titre que la CommunAupôle. Très vite, on sent bien qu'au-delà d'un périmètre très court autour du projet Euralens ou du projet du Louvre Lens, il faut très vite parler d'arrondissement, pour trois raisons :

- La première, comme l'a dit Gervais MARTEL, c'est le respect de l'histoire. Dans l'histoire minière, on est quand même dans un arrondissement où sur les quatre sites de la mémoire minière du Nord - Pas-de-Calais, les deux sont Loos-en-Gohelle, la fausse 9 de Douai.
- La deuxième raison de travailler sur un périmètre d'arrondissement très vide, c'est par rapport au TCSP est/ouest parce qu'il y a le tramway et, puis, le TCSP maintenant, c'est décidé. Même s'il y a la notion de Noyelles-Godault par rapport à une grande surface, on dira plutôt Noyelles-Godault qu'une grande surface puisque je reviendrai après sur le travail que l'on mène avec Jean-Paul DECOURCELLES.
- Troisièmement, on vient d'en parler avec Michel VANCAILLE, le problème, c'est la communication touristique. Allons-nous laisser les territoires travailler leur tourisme de territoire chacun dans son coin ou existe-t-il déjà des synergies à

mettre en place pour éviter de ne pas perdre de la matière grise et des moyens financiers ? C'est déjà un argument de demander si dans l'arrondissement de Lens il n'existe pas déjà une réflexion touristique à mener, sachant qu'un territoire a un peu plus d'avance, voire nettement un peu plus que l'autre.

Le troisième territoire, c'est l'arc sud de l'aire métropolitaine parce que quand on parle des terrils, l'arc sud de l'aire métropolitaine, c'est l'histoire minière de la région. Les terrils, il n'y en a pas que dans l'arrondissement de Lens. Cela peut faire aussi une ceinture de l'arc sud, c'est une image importante. Lorsque l'on parle de transport en site propre, au-delà de notre tramway Liévin Noyelles-Godault, il y a aussi les liaisons sur Bruay-la-Brussière, Béthune, mais aussi vers le Douaisis parce que, comme l'a dit tout à l'heure le Président de l'université, c'est une liaison universitaire, ce tram train qui reliera tous les pôles universitaires de l'arc sud et il ne faut pas le négliger.

Je veux en même temps rassurer mon collègue Ernest VENDEVILLE puisqu'avec votre technicien Jean-Paul DECOURCELLES au sein du bureau du SLT, il ne faut pas se tromper sur les projets que nous mettrons en place. Je reprends une formule de Philippe KEMEL : « Il faut savoir prendre son temps pour ne pas perdre de temps ».

Parfois quand on parle de transfert de voyageurs entre la zone économique de Noyelles-Godault et le Douaisis, il y a un peu un *no man's land*. Si on travaille correctement au sein du SLT, dans peu de temps, on aura des décisions importantes à prendre, on peut peut-être éviter de dépenser de l'argent public inutilement. En prenant son temps, on peut peut-être, autour de la ZAC Saint Henriette, envisager différentes liaisons dans le cadre du tram train, du TCSP pour éviter les dépenses inutiles.

Dans le cadre de l'arc sud, il y a peut-être un transport que l'on oublie dans le cadre du projet Euralens, c'est la liaison fluviale touristique puisqu'on est tout de même dans un territoire où on a le deuxième port de tourisme fluvial sur Courcelles-Lès-Lens et, prochainement, la Communauté Aupôloise engagera des travaux lourds sur le Canal de Lens. Il y a peut-être quelque chose à envisager de cet ordre-là.

Quatrième périmètre, le triangulaire avec la Métropole. Il faut rappeler que dans la Région Nord - Pas-de-Calais, Lille est tout de même la capitale culturelle. C'est dans ce cadre qu'il faut envisager l'évolution des différents périmètres de travail.

M. le Président.- Je vous apporte deux informations. Sur le tramway, il était 9 heures moins 10 hier soir quand le dialogue, au nom d'Euralens d'ailleurs et de la Région, avec les plus hautes autorités de l'État qui sont parfois nordistes a abouti non pas formellement mais intellectuellement et politiquement. Malgré sa première copie rejetée, le tramway de Lens a les plus fortes chances d'être accepté après le délai qui lui a été accordé, et financé à hauteur de 60 M€, c'est important. Nous allons donc avancer sur la notion de tramway parce qu'il aurait été décevant d'être privé de la subvention et d'une certaine façon du label d'État.

Deuxième information : au mois de juin, la Région proposera aux agglomérations, volontariat absolu de leur part, de s'associer à elle, aux départements s'ils le désirent pour prendre la compétence fluviale et faire que nos fleuves abandonnés par l'État soient en quelque sorte traités d'un commun accord en termes d'aménagement du territoire, cela s'appelle la trame bleue.

Honnêtement, ou toutes les « agglo » nous diront : « Oui », la Sambre dit : « Oui », par exemple, ou les agglomérations diront : « C'est trop cher parce que ce n'est pas pour rien, et nous ne le faisons pas, mais nous allons chercher une solution parce que vous nous dites de plus en plus que les canaux font partie de notre projet territorial ».

Et la trame bleue, dans le schéma régional d'aménagement du territoire, non seulement est une priorité mais, à travers ce que nous proposent notamment Jean-François, les directives régionales d'aménagement, peut devenir une nécessité. Par exemple, installer les

industries polluantes au bord des canaux, comme l'industrie chimique, et rendre obligatoire le transport de certaines matières par les canaux.

Bref, nous sommes dans la croissance verte, dans le développement durable des transports et encore une fois, chaque « agglo » a sa vérité, ses limites, ses compétences. Nous proposerons un schéma de sortie d'indifférence à l'égard des canaux.

Mme SPLINGARD.- Un mot pour rassurer M. CORBISEZ, le comité régional du tourisme travaille depuis le début avec Euralens. Nous participons à toutes les réunions qui concernent le développement touristique. Nous travaillons également avec **PLU** et nous travaillons sur les chemins de mémoire. C'est un travail de fond qui mérite probablement une mise en forme un peu plus officielle, mais le travail de fond est là et, le moment venu, nous serons au rendez-vous d'Euralens.

M. le Président.- Je rappelle les chiffres sur le tourisme 40 000 francs sur la base 2 000, dans l'arrondissement de Montreuil, dépensés par habitant venant de l'extérieur pour le tourisme, et 300 francs dans l'arrondissement de Lens. L'arrivée du Louvre ouvre des perspectives de ce que l'on appelle l'économie résidentielle.

M. VENDEVILLE.- Je ne suis pas tout à fait d'accord avec la dame qui vient d'intervenir. Depuis à peu près une quinzaine d'années, j'ai un port fluvial dans lequel je fais toujours... Voies navigables et le tourisme fluvial de pouvoir nous aider... En juillet, j'ai dû remonter de 60 mètres mon parc de bains à vapeur de bateaux sans avoir... Après Boulogne, nous sommes le deuxième port fluvial. Dans le Pas-de-Calais, il n'y a que deux ports et on n'est pas fichu de nous donner des subventions.

Mme SPLINGARD.- Dites-le à la VNF, c'est la responsabilité de VNF.

M. VENDEVILLE.- De plus, étant ancien mineur, je suis très heureux de voir garder les terrils, mais je vais poser un problème qui va hérisser certaines personnes : un terril très particulier existe encore en bordure, le terril le plus près de l'autoroute A21, à la hauteur de Bruxelles, le terril de Métaleurop, chose à ne surtout pas oublier.

M. le Président.- La gare d'Euro de Bruxelles a été institutionnellement, comme elle le doit, sommée d'entretenir un dialogue privilégié avec M. le Maire de Courcelles-Lès-Lens, hors de ce dialogue Euralens.

M. KUCHEIDA.- Cela nous permettra, Monsieur le Président, de créer enfin le parc naturel régional de l'Artois, je le rappelle.

M. le Président.- Ce sera d'autant plus discuté qu'aujourd'hui, les parcs naturels se heurtent aux intercommunalités urbaines qui, en quelque sorte, supportent de plus en plus mal leur existence. Nous avons vu dernièrement la communauté d'agglomération de Valenciennes contester les 0,3 % d'urbanisation par an qui sont la règle aujourd'hui du Grenelle de l'environnement. Les villes disent : « Nous avons besoin d'espace » ; et la notion de parc naturel contredit, bien entendu, ce besoin d'espace. Il faudra tenir compte de cela aussi. Mais pourquoi pas ?

M. DELCOURT.- Il faut le dire à ce stade-là, par rapport à ce que vient de dire Mme SPLINGARD, les maires des villes d'Arras, Valenciennes, Douai, Liévin et, bien sûr, toutes les villes en général, aujourd'hui, sont déjà dans une réflexion d'association. Le débat, on a l'impression que c'est le Louvre Lens, non, il y a bien longtemps qu'avec M. le Maire d'Arras ou M. le Maire de Valenciennes ou de Douai... Et pourquoi je les cite ? Parce que grâce au Louvre, on se rend compte que l'étiquette politique n'est plus aujourd'hui une référence de distribution en matière touristique et de culture et que nous aurons une force le jour où nous sortirons notre programme touristique qui retiendra le touriste.

Nous avons une telle richesse, une pléthore de découvertes, ne serait-ce que pour avoir tenu ici même l'Assemblée des Amis du musée du Nord - Pas-de-Calais où tous les

présidents étaient ici présents. Eux aussi ont compris, comme dirait Henri LOYRETTE, que le Louvre est une chance pour Lens ; Lens est une chance pour le Louvre. Eh bien, les présidents des Amis des musées partagés par les conservateurs disent que le Louvre est une chance pour les musées régionaux.

Quand nous sortirons de la carte touristique, nous nous rendrons compte qu'il n'y a plus de frontière, c'est vraiment le Louvre régional. C'est important de le rappeler à un moment où nous parlons d'aménagement du territoire.

M. le Président.- Nous allons terminer. Madame le Préfet, l'État, rappelez-vous la décision de Jacques Chirac, le Louvre vient à Lens, décision d'État, accepte de conclure au nom de l'État mais aussi de l'arrondissement, si j'ai bien compris.

Madame le Sous-préfet, nous sommes suspendus à vos paroles.

Mme PETONNET.- La première réunion, celle de constitution d'Euralens, avait déjà été très enthousiasmante parce que l'on avait remarqué que beaucoup de personnes étaient intervenues pour dire qu'elles partageaient la volonté de voir ce projet réussir. Aujourd'hui, il y a eu une grande avancée puisque M. SUBILEAU, le Président du Conseil régional, le Député-maire de Lens ont indiqué des choses très précises et tout le monde a posé les questions ou a renchéri en indiquant qu'effectivement, c'est un besoin partagé et qu'il existait des besoins de diagnostic partagé, d'échange d'informations et de coordination des maîtrises d'ouvrage.

C'est le levier qui permettra à Euralens et tout l'environnement du Louvre Lens de réussir, si tous les acteurs peuvent participer. Évidemment, certains sont « maîtrise d'ouvrage », d'autres seront plus dans la lignée de certains maîtres d'ouvrage, mais c'est très important que le diagnostic soit partagé, de même que la stratégie et l'information. C'est vraiment ce que je retiens aujourd'hui et tout le monde a convergé sur ce point.

M. le Président.- Je vous remercie.

Monsieur SUBILEAU, hors protocole hiérarchique, dites-nous comment vous sentez cela ; ensuite, Bernard MASSET nous dira la méthode en précisant les candidatures, celles reçues et non-reçues qui peuvent être ajoutées. Je rappelle qu'il y a une méthode, mais n'hésitez pas à faire acte de candidature pour participer au Conseil d'Administration.

M. SUBILEAU.- Comme l'a dit Mme le préfet, ce qui ressort de toutes les interventions, ce besoin de diagnostic partagé, il est clair que c'est une mission qui nous a été confiée. Il faut que chacun ouvre, à cœur ouvert, ses projets, que l'on puisse parler ensemble de l'état d'avancement réel. Si nous voulons réussir, il faut être concrets. C'est une phase active qui va s'engager et, pour cela, la réunion d'aujourd'hui est extrêmement positive.

Ensuite, la coordination des maîtrises d'ouvrage est indispensable. Il faut, sans attendre même le diagnostic, puisque vous nous avez annoncé une très bonne nouvelle, par exemple, il faut qu'elles se mettent en place, c'est déjà le cas sur le tramway. Sur le tramway, la concertation va s'ouvrir, mais il existe des questions de fond, dans le périmètre de centralité, sur le passage du tramway par rapport au Louvre, au projet de développement de Bollaert de l'aire urbaine centrale.

Si je peux insister à nouveau auprès de vous que le périmètre de centralité d'action immédiate, à l'échéance de l'ouverture du Louvre de la coupe du monde 2016, nécessite vraiment ce « Point Fixe », ce regroupement des maîtres d'ouvrage que sont les élus ; et, parallèlement, que l'on mette en place toute cette action à l'échelle de l'ensemble du bassin minier, c'est important, de la mémoire et de l'action économique. Il faut faire les deux choses, bien articuler avec une nécessité d'arbitrage rapide sur les premières.

M. MASSET.- Monsieur le Président, j'ai l'impression que l'essentiel de cette Assemblée générale est maintenant réalisé, avec un précieux débat très riche et très animé sur

la philosophie d'Euralens. Néanmoins, nous avons encore deux formalités à accomplir. La première est de désigner un commissaire aux comptes et de le faire désigner par l'Assemblée générale.

Désignation du Commissaire aux Comptes

M. MASSET.- La proposition faite est de désigner le cabinet KPMG, avec un suppléant qui est M. Eric BLEUEZ. Le montant de la prestation, pour que tout soit clair, est de 2 500 € HT. Pouvez-vous mettre cette proposition à l'approbation de l'Assemblée générale ?

M. le Président.- Oui, KPMG n'a rien à voir avec les errements de la vie financière actuelle parce que nous sommes tout de même inquiets.

M. MASSET.- Que peut-on en savoir ?

M. le Président.- Tout de même, 2 500 €, nous ne risquons pas grand-chose. C'est loin de MADOFF.

Est-ce sérieux ?

M. MASSET.- Oui, c'est un cabinet extrêmement sérieux, reconnu.

M. le Président.- On ne sait jamais quand ce n'est pas sérieux, cela peut conduire à... C'est sérieux.

Monsieur ALPERN, cela vous convient ?

M. ALPERN est d'accord, on peut dire que c'est réglé.

Election du Conseil d'Administration

M. MASSET.- Le deuxième point extrêmement important, c'est l'élection du Conseil d'Administration. Les statuts prévoient que ce Conseil d'Administration puisse comporter 24 membres au minimum, il peut y en avoir plus, cela dépend de vous. Ce Conseil a pour but de mettre en œuvre le plan d'action, celui dont nous avons largement parlé aujourd'hui, de voter le budget correspondant à ce plan d'action, de respecter un certain nombre de procédures administratives et de ratifier toutes les nouvelles candidatures des villes qui voudraient adhérer à Euralens.

Sa composition, vous allez en faire une proposition, pour le moment est incomplète. Elle tient compte et doit tenir compte d'un certain nombre de critères, à commencer par retenir un certain nombre de collectivités fondatrices ou de membres fondateurs ; assurer une représentativité géographique, politique, institutionnelle, équilibrée ; et assurer, autant que faire se peut, une mixité entre le public et le privé.

Toutes les collectivités qui sont amenées à siéger en ce Conseil d'Administration n'ont à ce jour pas délibéré, elles vont le faire, pour certaines d'entre elles, dans les jours qui viennent. La proposition qui peut être faite en vertu des critères précédents peut également intégrer le fait que quelques candidatures supplémentaires pourront immédiatement être agréées, elles ont vocation à l'être. Certaines communes, de plus, ont déjà fait acte de candidature et certaines autres peuvent le faire ici en séance.

Voulez-vous que je fasse une lecture de votre proposition ou souhaitez-vous la faire vous-même ?

M. le Président.- Non, vous allez la faire.

Je vais d'abord donner, c'est une question de survie politique, la liste des candidatures qui n'ont pas délibéré pour ne pas donner l'impression de les écarter : les villes de Carvin, de Liévin, d'Hénin-Beaumont, mais là, je crois que nous aurons quelque délai, EPINORPA et...

M. KUCHEIDA.- Si, c'est fait.

M. le Président.- ...et le Racing club de Lens. Ce n'est pas du tout un reproche.

En fonction de ce qui était, à l'instant T, les non-délibérés, maintenant, vous pouvez donner, étant bien entendu que l'on élargira - parce que toutes les candidatures ne le sont pas - l'on élargira le Conseil d'Administration sans discussion. Il est fait pour être élargi, pour vous rassembler, c'est un outil.

Les personnes qui se sont mises en règle dès le début.

M. MASSET.- Je vais commencer par le Président PERCHERON, au titre de la Région, un deuxième représentant de la Région devant être désigné ; pour le CESR, Philippe PERRAULT ; pour le Louvre, Henri LOYRETTE ; pour le département, Ghislaine CLIN, pour la CALL, Michel VANCAILLE, pour la Ville de Lens, Guy DELCOURT ; pour l'Agglomération Hénin-Carvin, Jean-Pierre CORBISEZ, pour la Mission bassin minier, Gilbert ROLOS ; pour la CCI de Lens, Edouard MAGNAVAL ; pour l'Université d'Artois, Christian MORZEWSKI ; pour la Ville de Loos-en-Gohelle, Jean-François CARON ; pour la CRCI, Léonce-Michel DEPREZ ; pour le SMT, Jean-Luc WERY ; pour la SNCF, Jacques GOOLEN ; pour A2L, Gérald VAIRON ; pour l'office de tourisme de Lens, Elisabeth WATINE ; pour l'aire de coopération métropolitaine, Martine AUBRY ; pour la Caisse des Dépôts et Consignations, Marc DESJARDINS.

Nous avons également enregistré des demandes des communes de Souchez, Méricourt et Bully-les-Mines.

M. le Président.- D'accord, que nous acceptons.

M. SAINT-ANDRE.- Béthune n'a pas délibéré mais va le faire.

M. le Président.- À ce moment-là, concernant Béthune et Arras, nous discuterons exactement du statut avec vous, compte tenu du périmètre, mais il n'y a aucun problème sur tout ce qui est association.

M. BOUCHEZ.- Nous avons délibéré hier soir.

M. le Président.- Vous avez délibéré au nom de votre grand terriil ?

M. BOUCHEZ.- Vous avez reçu la délibération.

M. le Président.- Vous intégrez les candidatures. Ville de Souchez, cela pourrait être Jean-Marie ALEXANDRE ; Ville de Méricourt, Bernard BAUDE, vraisemblablement ; et Ville de Bully-les-Mines, François LEMAIRE, et...

M. CHAMPIRE.- (*Hors micro.*)

M. le Président.- Vous avez délibéré, vous serez accueillis à bras ouverts.

M. PILCH.- La Ville de Courrières a délibéré.

M. DEFRANCQ.- La Ville de Dourges également.

M. le Président.- Parfait ! Vous voyez, en les poussant un peu...

M. MASSET.- Vous pouvez faire voter sur cette composition qui n'est pas définitive mais qui est une première liste, donc, un premier Conseil d'Administration qui pourrait être complété.

M. le Président.- Pas d'opposition ? Vous avez entendu les villes qui vont potentiellement nous rejoindre parmi lesquelles nous pouvons considérer que certaines nous rejoignent, le Racing club de Lens nous rejoint.

Gervais vous invite tous au match Lens/Boulogne de la fin du mois de mai, le 27, puisque se jouera la première place de deuxième division entre les deux clubs du Pas-de-Calais. Ce sera un match formidable, je vous remercie pour l'invitation.

Merci à tous.

(La séance est levée à 16 heures 57.)